

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 13 juin 2016

fixant la liste des candidates et candidats déclarés admis à l'issue de l'épreuve écrite et de l'épreuve d'admission du concours d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire organisé au titre de l'année 2016

Le garde des sceaux, ministre de la justice ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 99-669 du 2 août 1999 modifié portant statut particulier des personnels techniques des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2005-38 du 18 janvier 2005 modifiant le décret n° 95-979 du 25 août 1995 d'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relatif à certaines modalités de recrutement des handicapés dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 4 décembre 2007 relatif aux modalités d'organisation, au programme et à la nature des épreuves du concours pour le recrutement d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2008 fixant la liste des spécialités au titre desquelles sont ouverts les recrutements d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire.

Vu l'arrêté du 7 décembre 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture d'un concours pour le recrutement d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 4 mars 2016 fixant la liste des candidates et candidats admis à participer au concours pour le recrutement d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire au titre de l'année 2016 ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2016 fixant le nombre de postes offerts au concours d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire au titre de l'année 2016

Vu l'arrêté du 22 mars 2016 fixant la composition du jury du concours d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire au titre de l'année 2016 ;

Vu l'arrêté du 4 avril 2016 fixant par spécialité la durée de l'épreuve orale d'admission pour le recrutement d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire au titre de l'année 2016 ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2016 fixant la liste des candidates et candidats déclarés admissibles à l'issue de l'épreuve écrite du concours d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire, au titre de l'année 2016 ;

Vu le procès verbal de délibération du jury en date du 10 juin 2016.

A R R Ê T E

Article 1er

Sont déclarés admis, par ordre de mérite, à l'issue de l'épreuve écrite et de l'épreuve d'admission du concours d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire les candidats suivants :

- spécialités liées aux métiers du bâtiment, du bois, des métaux et à l'entretien multitechnique

CLT	DISP	Dossier	Civilité	Nom d'usage	Prénom
LP1	DIJON	100020	Monsieur	BARRAULT	Ludovic
LP2	DIJON	100085	Monsieur	COURALEAU	Jérémy
LP3	LYON	100386	Monsieur	AUGUSTE	Florian
LP4	MARSEILLE	100245	Monsieur	FERNANDES LIMA	David
LP5	STRASBOURG	100355	Monsieur	DORSO	Hervé
LP6	RENNES	100040	Monsieur	GUILLOU	Rémi
LP7	DIJON	100121	Monsieur	RESTOUT	Didier
LP8	MARSEILLE	100295	Monsieur	KEUSSEYAN	Julien
LP9	BORDEAUX	100409	Monsieur	DEPOUX	David
LP10	DIJON	100049	Monsieur	BENARD	Sébastien
LP11	PARIS	100366	Monsieur	DAKEY	Komi
LP12	LILLE	100328	Monsieur	FERREIRA CRUZ	Pascal
LP13	MARSEILLE	100032	Monsieur	SAID	Hassani
LP14	TOULOUSE	100249	Monsieur	VILA LAGUERRE	René
LP15	BORDEAUX	100377	Monsieur	BONTANT	Gérard
LP16	BORDEAUX	100288	Monsieur	BELKACEM	Malik
LP17	LILLE	100113	Monsieur	LENOIR	David
LP18	MARSEILLE	100304	Monsieur	DI PRIMA	Salvatore
LP19	OUTRE-MER	100227	Monsieur	BOMINTHE	Guillaume

- spécialités liées à l'informatique

CLT	DISP	Dossier	Civilité	Nom d'usage	Prénom
LP1	TOULOUSE	100287	Monsieur	VINCENS	Benjamin
LP2	TOULOUSE	100079	Monsieur	JACQUEMIN	Thomas
LP3	PARIS	100306	Monsieur	PETIAU	Frédéric
LP4	TOULOUSE	100181	Madame	BALLESTER	Rémy
LP5	TOULOUSE	100152	Monsieur	GLEYES	Adrien

- spécialités liées à la restauration collective

CLT	DISP	Dossier	Civilité	Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom
LP1	OUTRE-MER	100210	Madame	DIJON		Sandrine
LP2	OUTRE-MER	100009	Monsieur	CLAIN		Jean Louis
LP3	OUTRE-MER	100175	Monsieur	ADAMS		Brice
LP4	STRASBOURG	100023	Monsieur	PERIANIN		William
LP5	DIJON	100038	Madame	TOLLEMER		Maud
LP6	BORDEAUX	100338	Monsieur	ROUSSEAU		Jean-Marie
LP7	STRASBOURG	100389	Madame	DUMAS		Julie
LP8	PARIS	100214	Madame	ALEGRE	BATIONO	Zita

Article 2

Sont inscrits, sur la liste complémentaire, par ordre de mérite, à l'issue de l'épreuve écrite et de l'épreuve d'admission du concours d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire les candidats suivants :

- spécialités liées à l'informatique

CLT	DISP	Dossier	Civilité	Nom	Prénom
LC1	STRASBOURG	100418	Monsieur	DOSSMANN	Mathieu
LC2	STRASBOURG	100348	Monsieur	LOUDINA	Salah Eddine
LC3	PARIS	100057	Monsieur	BOUILLARD	Franck

Article 3

Conformément à l'article 20 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, seuls les dossiers des candidats(es) admis(es) feront l'objet d'une vérification par les services de l'administration pénitentiaire

Article 4

La directrice de l'administration pénitentiaire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le, 13 juin 2016

Le garde des sceaux, ministre de la justice

par délégation,

La chef du bureau du recrutement et
de la formation des personnels
(Me 4)


Line CASANOVA